

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 12 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni à la Salle de réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BEDET Sébastien, Conseiller, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2024.

Présents : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Absent : M. BEDET Sébastien

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Cher
Le :
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Christelle GRIVEL

2024-32 – Autorisation du recours au Service de Secrétariat de Mairie itinérant et d'accompagnement aux prises de fonctions de secrétariat de mairie proposé par le Centre de Gestion du Cher

Le Maire, expose à l'assemblée délibérante une proposition d'adhésion à la prestation de secrétaire de mairie itinérante, proposée par le Centre de Gestion.

Le CDG 18 propose un service de remplacement et d'accompagnement permettant d'assurer les missions suivantes :

- Les fonctions de secrétaire de mairie par une aide ponctuelle occasionnée par un surcroît de travail
- Le remplacement d'un agent administratif à temps complet, à temps non complet ou à temps partiel, momentanément indisponible
- Le coaching d'une secrétaire de mairie en prise de poste

Considérant l'intérêt pour la collectivité de pouvoir faire appel à ce service,

Le Conseil Municipal :

Sur le rapport de Monsieur le Maire après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents,

DECIDE :

- d'adhérer au Service de Secrétariat de Mairie Itinérant et d'accompagnement aux prises de fonctions de secrétariat de mairie proposé par le Centre de Gestion du CHER

- d'autoriser ~~Monsieur~~ le Maire à signer la convention d'adhésion au service, jointe en annexe ainsi que tous les documents y afférant.
- d'autoriser ~~Monsieur~~ le Maire à prévoir les crédits afférents à cette adhésion, et à procéder au règlement des factures présentées par le Centre de Gestion relatives à cette prestation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/12/2024
Le Maire
Nicolas MOREAU



Nicolas Moreau

La secrétaire de séance,
Christelle GRIVEL

Christelle Grivel

Transmis au contrôle de légalité le 30/12/2024
Publication sur le site internet de la commune le 30/12/2024

Acte à classer

2024-32


1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-30T14-38-45.00 (MI258138824)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20241212-2024-32-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Autorisation du recours au Service de Secrétariat itinérant et d'accompagnement aux prises de fonctions de secrétariat de mairie proposé par le Centre du Gestion du Cher

Date de décision : 12/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.5. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2024 32 Autorisation du recours
secrétariat itinérant.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

convention .PDF

Type PJ : 99_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 30/12/24 à 14:38

Date 30/12/24 à 14:38

Date 30/12/24 à 14:49

Par SESTRE Corinne

Par SESTRE Corinne